

Heribert Müller, Die kirchliche Krise des Spätmittelalters. Schisma, Konziliarismus und Konzilien, München (Oldenbourg) 2011, VI–170 S. (Enzyklopädie deutscher Geschichte, 90), ISBN 978-3-486-55864-7, EUR 19,80.

rezensiert von/compte rendu rédigé par
Émilie Rosenblieh, Besançon

Le dernier livre du professeur Heribert Müller s'inscrit dans l'ample projet encyclopédique que le spécialiste de Bismarck Lothar Gall mène depuis 1988 et dont les 100 volumes retracent l'histoire de l'espace politique allemand, du Moyen Âge au XX^e siècle. La crise ecclésiastique de la fin du Moyen Âge est étudiée dans une perspective à la fois synthétique et scientifique. Dans l'«Enzyklopädie deutscher Geschichte» (EDG), fidèle à la collection «Oldenbourg Grundriss der Geschichte», l'analyse se déploie en trois temps. À la synthèse chronologique de faits historiques (p. 1–58), succède le commentaire historiographique des principaux travaux de recherche (p. 59–123); enfin, la bibliographie thématique rassemble les sources éditées et les principaux ouvrages cités (p. 125–152). Le cheminement du lecteur dans l'ouvrage est facilité par des rubriques marginales et un triple index (p. 153–163). Que chacune des trois parties suive, à quelques nuances près, le même plan permet de faire une lecture transversale du livre. L'auteur paraît y inciter, qui émaille la synthèse historique de quelques remarques historiographiques. Dans le paysage éditorial français, la collection «Nouvelle Clio», publiée aux Presses universitaires de France depuis 1966, suit la même orientation synthétique et scientifique, qui s'avère précieuse pour les étudiants comme pour les spécialistes. Mais à la différence des manuels français, les volumes de l'«EDG» forment, grâce au travail d'édition et au soin apporté à la mise en page, de véritables essais.

À propos de la crise ecclésiastique de la fin du Moyen Âge, Heribert Müller adopte un cadre spatio-temporel original. Il renonce à la chronologie large retenue par les grandes synthèses collectives¹. Par-delà, la spécialisation des travaux scientifiques, l'étude examine successivement le Grand Schisme d'Occident, puis la contestation conciliaire de la monarchie pontificale (1378–1449). En cela, elle dépasse la césure des années 1417–1418, qui structure l'œuvre de Noël Valois et de nombreux travaux. Dans la lignée du colloque de Reichenau en 2004 (n. 209 de la bibliographie), cette périodisation met en lumière la généalogie de l'institution conciliaire, de Pise à Bâle. Elle offre en outre une synthèse historique qui, à la fois dense et précise, se nourrit d'une riche expérience d'enseignement. L'auteur prend le temps de présenter les principaux traités ecclésiologiques et de traduire des extraits des décrets *Hæc sancta* et *Frequens*, non sans évoquer les principaux documents d'archives. Sur le fondement des rares bilans historiographiques existants (n. 238, 283 et 296), le spécialiste des réseaux conciliaires identifie filiations et oppositions scientifiques. Avec toute l'acuité bibliographique du chercheur soucieux d'élargir son objet d'étude, il donne un panorama des travaux les plus récents, se référant à des thèses encore inédites et à des recherches en cours.

¹ En dernier lieu, Marie-Madeleine de Cevins, Jean-Michel Matz (dir.), Structures et dynamiques religieuses dans les sociétés de l'Occident latin (1179–1449), Rennes 2010 (Histoire).

Étudier la crise de l'Église latine à la fin du Moyen Âge dans l'espace politique de l'Empire est un défi. L'auteur le relève, grâce au regard décentré qu'il porte, en historien des pères français du concile de Bâle, sur l'histoire allemande. Ce décentrage s'avère particulièrement fécond à propos du Grand Schisme d'Occident qui, comme la papauté d'Avignon (1309–1376), a longtemps été étudié dans une perspective française, selon une tradition qui remonte au début du XVIII^e siècle. À la faveur des conciles de Constance puis de Bâle, l'Empire a pris une position centrale dans la chrétienté latine. De la principauté bourguignonne à Lübeck, de la province de Mayence au duché d'Autriche, l'espace impérial est analysé dans la diversité régionale des choix d'obédiences qui furent opérés par les princes ecclésiastiques, les puissants laïques et les autres prélats. Des derniers avatars d'une lutte pluriséculaire à la Réforme, l'auteur retrace les principales oscillations des relations entre l'Empire et la papauté et il montre à quel point l'influence des clercs germaniques sur la curie pontificale a culminé sous Martin V, puis des années 1440 à la fin du pontificat de Pie II. L'histoire ecclésiastique de l'Empire à la fin du Moyen Âge est analysée dans l'espace européen, voire dans l'espace eurasiatique des chrétientés latine et grecque. L'auteur a le souci d'établir des comparaisons entre l'Empire et d'autres espaces politiques, en particulier avec le royaume de France. L'ouvrage poursuit ainsi le projet de recherche européen qu'Erich Meuthen avait proposé pour le concile de Bâle dès 1985 (n. 308). À plusieurs reprises, l'auteur appelle de ses vœux des recherches européennes; c'est par exemple le cas à propos de l'impact du concile de Bâle en Bohême, dont la récente édition d'Olivier Marin forme peut-être un premier jalon².

La pertinence de l'échelle européenne apparaît à propos du »conciliarisme« (»Konziliarismus«, p. 12). Les théories conciliaires sont analysées comme un mouvement intellectuel européen, structuré par les réseaux universitaires et les mobilités académiques (n. 137). Les travaux de Johannes Helmuth et Jürgen Miethke ont montré à quel point les conciles avaient agi comme des catalyseurs sur les échanges verbaux et écrits, accélérant la circulation des idées, des manuscrits et des expériences. D'une précision inhabituelle dans les synthèses, la présentation des théories conciliaires souligne la diversité évolutive des positions, selon les générations, les auteurs et les traités, au gré des transfuges et des désillusions. Si le conflit institutionnel des années 1430–1440 a contribué à polariser le débat ecclésiologique, les arguments n'en ont pas moins circulé entre les partisans du concile et du pape, mais également hors de la sphère ecclésiastique. L'auteur s'interroge ainsi sur les modalités, orales et écrites, de la diffusion de l'argumentation ecclésiologique lors des »réunions impériales« (Reichsversammlungen) qui se tinrent pendant les conciles, parfois dans la ville conciliaire même. L'ouvrage comporte, enfin, d'importantes réflexions sur les motivations des choix en matière de politique ecclésiastique. Les logiques intellectuelles amenèrent parfois les prélats à prendre des positions contraires aux intérêts des princes qu'ils servaient, comme le montre l'étude de Christian Kleinert (n. 301). Le rapport de force local pouvait également inciter les prélats à soutenir l'une ou l'autre des obédiences. C'est pourquoi l'auteur juge peu pertinent de rechercher l'éventuel ancrage régional ou national des pensées conciliaires. Dans une perspective historiographique, il aurait

² Olivier Marin (éd.), *Les traités anti-hussites du dominicain Nicolas Jacquier (m. 1472). Une histoire du concile de Bâle et de sa postérité*, Paris 2012 (Collection des études augustinienne. Série Moyen Âge et temps modernes, 49).

toutefois été utile de rappeler combien les controverses des années 1430–1440 continuent de peser sur l'analyse historique, car le terme même de »conciliarisme« dérive d'un néologisme latin forgé au feu de la polémique.

Au nombre des orientations historiographiques que l'ouvrage met en lumière, figure la notion éponyme de »crise ecclésiastique« (»kirchliche Krise«). D'emblée qualifié de »faux« (»falsch«, p. 1), ce concept est analysé dans toutes les difficultés que pose son emploi à propos de la fin du Moyen Âge.

Institutionnelle plus que religieuse, la crise de l'Église latine de la fin du Moyen Âge n'est jamais dite »conciliaire«. Désigner le concile comme la cause de l'épisode critique implique en effet d'adopter le point de vue pontifical (n. 328). Les analyses historiographiques montrent à quel point la papauté a influencé l'écriture de l'histoire. L'auteur évoque le pontificat nodal de Pie II, mais il cite également plusieurs papes du XX^e siècle. La réunion du concile de Vatican II (1962–1965) s'est avérée d'une grande importance pour l'étude des assemblées ecclésiastiques de la première moitié du XV^e siècle. Dans son analyse, Heribert Müller revient à plusieurs reprises sur la figure de Walter Brandmüller, dont il présente le fort engagement pontifical, les importants travaux sur les conciles de Constance et Pavie-Sienne, non sans en exposer les limites.

Les différences confessionnelles ont durablement pesé sur l'écriture de l'histoire, comme l'illustre la controverse survenue entre Noël Valois et Johannes Haller dans le contexte conflictuel du tournant des XIX^e et XX^e siècles. Les tensions institutionnelles entre la papauté et les conciles de la fin du Moyen Âge furent interprétées à la lumière des divisions confessionnelles introduites par la Réforme protestante. C'est pourquoi l'étude ouvre des perspectives sur la seconde moitié du XV^e siècle et le début du XVI^e siècle (p. 52–58, 119–123). Entre la mise en pratique de la pensée conciliaire et l'essor des mouvements réformateurs, la continuité spatiale paraît forte dans l'Empire, mais elle est d'emblée nuancée par la diversité des situations locales. L'auteur remarque que la revendication d'une Église sans pape constitue un élément de discontinuité majeur entre les plus radicaux des pères réunis à Bâle et les réformateurs du XVI^e siècle. À la différence des conciles pontificaux du Moyen Âge central, les assemblées ecclésiastiques de la première moitié du XV^e siècle furent, certes, des »concile[s] [...] sans pape« (»papstloses [...] Konzil[ien]«, p. 27). Après avoir prononcé la déposition du ou des papes régnants, les conciles de Pise, Constance et Bâle procédèrent à l'élection d'un nouveau pontife; ils tentèrent ainsi de combler le déficit de légitimité par la création d'un impossible »pape conciliaire« (*„Konzilspapst“*, p. 111). L'ouvrage montre comment l'étude comparée des projets réformateurs, dans l'Église latine et dans l'Empire, dans les milieux conciliaires ou monastiques, a permis de dépasser la question généalogique de la Réforme. La réception du concile de Bâle à la curie pontificale complexifie la vision antagonique à laquelle l'empreinte confessionnelle de l'écriture historique l'a longtemps réduite (n. 362).

Durant les dernières décennies, l'histoire des conciles de la fin du Moyen Âge a connu un processus d'»historicisation« (»Historisierung«, p. 80). D'importants travaux ont replacé le Grand Schisme d'Occident et les assemblées ecclésiastiques dans leur contexte social. Sur le fondement de la chronique d'Ulrich Richenthal, dont une illustration figure en couverture, la recherche donne

désormais à voir le concile de Constance en sa ville (n. 247). La composition des assemblées conciliaires est mieux connue, grâce aux travaux d'Hélène Millet (n. 224) et d'Heribert Müller (n. 311). Au cœur de la polémique ecclésiologique, cette question demeure un enjeu scientifique majeur. À propos du concile de Bâle, la synthèse se fonde sur deux thèses qui, restées inédites, n'ont pas trouvé les relais nécessaires dans l'historiographie française (n. 319) et demeurent la source de contresens. De Pise à Bâle, les critères pour voter au concile furent, certes, élargis et les simples clercs représentèrent une proportion importante des pères à la fin des années 1440. Mais l'auteur fait très justement observer qu'à Bâle même, les prélats conservèrent le contrôle des procédures délibératives. Ce processus d'historicisation concerne l'étude des débats ecclésiologiques, telle celle menée par Thomas Prügl, et il permet de revaloriser l'œuvre réformatrice des conciles de la première moitié du XV^e siècle, à l'instar des travaux de Philipp Stump. La distance critique introduite par l'analyse historique souligne l'imbrication entre les sphères ecclésiastiques et étatiques. Outre la question des liens diplomatiques entre les princes laïques et les assemblées conciliaires étudiée en dernier lieu par Michiel Decaluwe (n. 285), l'intérêt des historiens s'est porté sur les procès relatifs aux prélatures et les conflits de préséance entre les délégations princières, à la suite des travaux pionniers d'Erich Meuthen (n. 304) et d'Hermann Heimpel (n. 293–294). L'auteur attire, enfin, l'attention de ses lecteurs sur la contribution des institutions conciliaires à la fabrique nationale. Soulignant l'important jalon que constitue le concile de Constance dans ce processus, il emploie l'expression de «nationalisme conciliaire» («konziliarer Nationalismus», p. 114). Il constate à ce sujet la différence entre, d'une part, les nations anglaise et gallicane instituées dans les royaumes belligérants et, d'autre part, la nation germanique qui s'esquissa au cours du XV^e siècle, au gré des concordats, de la politique ecclésiastique impériale et des protestations contre la fiscalité pontificale. La dissymétrie institutionnelle entre les nations gallicane et germanique a sans doute pesé sur l'écriture de l'histoire. Peut-être explique-t-elle la temporalité croisée des traditions historiographiques? À la vigueur de l'érudition gallicane (n. 310) a en effet succédé la fondation de la «Konziliengeschichte» en langue allemande.